



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 123495

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la décision du Conseil d'État qui a annoncé le 28 novembre 2011 avoir suspendu l'application du gel des tarifs du gaz de GDF Suez décidé par le Gouvernement au 1er octobre. Suite à une saisine en référé par des petits concurrents du géant gazier français, la plus haute juridiction administrative relève notamment un « doute sérieux sur la légalité » de la décision du Gouvernement, à qui elle donne un délai d'un mois pour se prononcer à nouveau sur les tarifs réglementés, dont bénéficient près de 10 millions de ménages. Il lui demande si le Gouvernement réfléchit à sa réponse ou s'il a déjà tranché.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123495

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12732

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)